ORGANE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC Quatrième session A/FCTC/INB4/Timetable Mars 2002

## Emploi du temps quotidien

Mars 2002	Plénière	Groupe de travail 1	Groupe de travail 2	Groupe de travail 3	Autres
Lundi 18					
9 h 30-10 h 00	Ouverture de la     session et adoption     de l'ordre du jour	-	-	-	
10 h 00-12 h 30	Election du     Président	-	-	-	
	3. Rapports sur les activités entreprises depuis la précédente session	-	-	-	
	4. Rédaction et négociation de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	-	-	-	
	Observations du     Président et     discussion				
14 h 00-17 h 00	-	Discussions techniques et rédaction	-	-	
18 h 00-21 h 00	-	Discussions techniques et rédaction	-	-	

Mars 2002	Plénière	Groupe de travail 1	Groupe de travail 2	Groupe de travail 3	Autres
Mardi 19					
9 h 00-9 h 30	-	-	-	-	Réunion du Bureau
9 h 30-12 h 30	4. Rédaction et négociation de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	-	(Après la plénière) Discussions techniques et rédaction	-	
14 h 00-17 h 00	-	-	-	Discussions techniques et rédaction	
18 h 00-21 h 00	-	-	-	-	Réunions informelles de rédaction
Mercredi 20					
9 h 00-9 h 30	-	-	-	-	Réunion du Bureau
9 h 30-12 h 30	-	-	Discussions techniques et rédaction	-	
14 h 00-17 h 00	-	Discussions techniques et rédaction	-	-	
18 h 00-21 h 00	-	-	-	-	Réunions informelles de rédaction
Jeudi 21					
9 h 30-12 h 30	-	Discussions techniques et rédaction	-	-	
14 h 00-17 h 00	-	-	-	Discussions techniques et rédaction	
18 h 00-21 h 00	-	-	-	-	Réunions informelles de rédaction

Mars 2002	Plénière	Groupe de travail 1	Groupe de travail 2	Groupe de travail 3	Autres
Vendredi 22					
9 h 00-9 h 30	-	-	-	-	Réunion du Bureau
9 h 30-12 h 30	-	-	-	Discussions techniques et rédaction	
14 h 00-17 h 00	-	-	Discussions techniques et rédaction	-	
18 h 00-21 h 00	-	-	-	-	Réunions informelles de rédaction
Samedi 23					
9 h 00-9 h 30	-	-	-	-	Réunion du Bureau
9 h 30-10 h 00	Rapports des     Coprésidents des     groupes de travail	-	-	-	
10 h 00-12 h 15	4. Rédaction et négociation de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (suite)	-	-	-	
	Protocoles éventuels     à la convention- cadre				
12 h 15-12 h 30	Prochaine session de l'organe intergouvernemental de négociation	-	-	-	
12 h 30	6. Clôture de la session	-	-	-	

= = =